

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 33/2020**

Date convocation	: 30.06.2020
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 11

Présents	: 9
Votants	: 10

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipaux.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

Absente excusée : Sylvie COURTHIEU.

Procuration : Bernard VIÉ à Jean-Pierre PLANCADE.

Secrétaire de séance : Omar AÏT MOUH.

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, a arrêté les comptes de l'exercice 2019 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	187 426,39
- Un excédent reporté de :	161 796,58
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	349 222,97
- Un excédent d'investissement de :	23 395,43
- Un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	23 395,43

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	349 222,97
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	97 637,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	251 585,97
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :	23 395,43

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

